



L'UNESCO adopte un nouveau plan d'action pour l'EPS lors de la conférence des ministres

L'ensemble des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport se sont réunis à la 6^{ème} conférence internationale de Kazan en Russie du 13 au 15 juillet 2017 (MINEPS 6). Claude Scheuer, président de l'association EUPEA (Association Européenne d'Education Physique) dont le SNEP-FSU est membre, était présent à ces 3 jours de travail. Cette 6^{ème} conférence a eu l'originalité de prévoir une mise en œuvre concrète du plan d'action ce qui n'était pas le cas lors des précédents sommets.

La conférence s'est organisée autour de 3 grands thèmes :

1. Élaborer une vision globale de l'accès universel pour tous au sport, à l'éducation physique et à l'activité physique
2. Favoriser la contribution du sport au développement durable et à la paix
3. Protéger l'intégrité du sport

L'éducation physique de qualité est une composante nécessaire de l'enseignement primaire et secondaire

Plusieurs parties dans le plan d'action sont intéressantes, espérons que la France passera de la signature aux actes. En effet, le plan d'action préconise « De favoriser l'éducation physique de qualité et l'activité physique à l'école. » Le texte ajoute que ce qu'ils nomment les écoles actives « soutiennent l'établissement de modes de vie, de comportements et d'un apprentissage sains. En outre, l'éducation physique de qualité est une composante nécessaire de l'enseignement primaire et secondaire. Elle appuie le renforcement des aptitudes physiques et la remise en forme, les aptitudes de la vie courante, les aptitudes cognitives, sociales et émotionnelles, et les valeurs et les attitudes qui font des citoyens socialement responsables. Cet objectif est probablement réalisable s'il est doté de ressources suffisantes, respecté et apprécié pour ses mérites holistiques. Le renforcement de l'éducation physique de qualité et des écoles actives nécessite des ressources variées, fréquentes, stimulantes, considérables et inclusives. »

15% des zones urbaines doivent être consacrées aux espaces ouverts et verts et aux installations publiques

Notons aussi dans la deuxième thématique, la recommandation de l'ONU habitat qui demande qu'un minimum de 15% des zones urbaines soient consacrées aux espaces ouverts et verts et aux installations publiques. Le plan d'action ajoute, que « L'intégration des possibilités de pratique du sport, de l'éducation et de l'activité physique dans l'ensemble de ces espaces et dans divers environnements urbains peut avoir des impacts étendus et à long terme ».

Ce rapport, s'il peut être un point d'appui sur la place de l'EPS à l'école, reste cependant très consensuel sur la question des moyens. Ce n'est bien entendu pas la fonction de l'UNESCO mais en s'appuyant sur les travaux scientifiques, celle-ci pourrait avancer des données sur le nombre et la durée des séances d'EPS. De même le rapport reste très évasif sur ce que pourrait représenter un enseignement de qualité.

Rendez-vous à MINEPS 7, en espérant que le plan d'action aura été suivi d'acte. L'EPS sera donc plus développée dans l'école avec des personnels qualifiés et formés, et des pratiques qui placent les élèves dans la réussite de tous et toutes.

Bruno Cremonesi

En savoir plus : <http://fr.unesco.org/mineps6>